

Informations U.E.V.A.

La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 18 octobre 2019**.

Formalités de police obligatoires : **Passeport en cours de validité valable 6 mois après votre retour**, donc valable jusqu'au 19 décembre 2020 minimum. Vous pouvez donc vous le procurer dès maintenant. **Un Visa est obligatoire.**

Aucun vaccin.

Monnaie : Partout, vous pouvez payer avec votre carte bancaire ou en Euro billets. Il est conseillé de vous munir d'un maximum de billets de 5€, pour ne pas avoir trop de roubles quand on vous rend la monnaie.

Le planning des réunions avant départ est le suivant, les dates exactes en seront communiquées ultérieurement :

- **fin janvier 2020** : réunion à l'Agence AILLEURS VOYAGES à SAINT-RAPHAËL où vous remettrez votre demande de visa minutieusement remplie + 1 photo + photocopie de votre passeport.

- **fin mars 2020** : réunion à l'Agence pour la remise des passeports originaux que vous retrouverez à l'aéroport le jour du départ.

Il sera nécessaire d'assister à ces 2 réunions pour éviter une rare, mais possible, perte de documents envoyés par courrier.

- **début juin 2020** : réunion à l'Agence pour les dernières informations et la remise de vos documents de voyages.

Renseignements et Inscriptions auprès d'Yves LEGER – 06 21 00 64 02 – legeryves@sfr.fr

Le bulletin d'inscription joint est à remettre à l'accueil lors des conférences ou à retourner dûment rempli, avec le chèque d'acompte, à **Yves LEGER – 165 avenue de VERDUN – Les Mésanges – 83700 SAINT RAPHAËL –**
Dès réception de votre dossier complet, vous recevrez la confirmation d'inscription, accompagnée de votre demande de visa et de toutes les explications pour la remplir au mieux.